

Les élèves du premier degré à la rentrée 2015 : forte baisse des taux de redoublement

■ **À la rentrée 2015**, les écoles publiques et privées accueillent 6 805 200 élèves, soit une hausse de 16 700 par rapport à la rentrée 2014. La baisse de 11 300 élèves dans l'enseignement préélémentaire est compensée par une hausse de 27 300 dans l'enseignement élémentaire. Le nombre d'élèves en classe d'inclusion scolaire (CLIS) augmente de 1,5 %. Le taux de scolarisation à deux ans diminue très légèrement pour atteindre 11,5 % à la rentrée 2015. Les taux de redoublement connaissent une nette baisse en 2015, à tous les niveaux, après une faible hausse en 2014. Le nombre d'écoles à une seule classe diminue dans le secteur public, passant de 4 280 écoles en 2014 à 4 120 en 2015. Près de la moitié des élèves du secteur public sont scolarisés dans une classe multiniveaux.

Sarah Abdouni, DEPP-B1

■ Le nombre d'élèves scolarisés à la rentrée 2015 dans les écoles publiques et privées est en hausse de 16 700 (+ 0,2 %) par rapport à la rentrée 2014 et atteint 6 805 200 élèves (**FIGURE 1**). Il stagne dans le secteur public (+ 0,1 %) et augmente dans le secteur privé (+ 1,4 %).

Le nombre d'élèves dans l'enseignement préélémentaire, qui est de 2 563 600, continue de diminuer (- 0,4 % en 2015 après - 0,2 % en 2014). Cette baisse est due d'une part à une démographie peu favorable, d'autre part à la légère baisse du taux de scolarisation à deux ans.

La baisse des effectifs dans le préélémentaire est compensée par une augmentation de 0,7 % (après + 0,8 % en 2014) dans l'enseignement élémentaire, qui accueille 4 193 000 élèves. Les effectifs d'élèves en classe d'inclusion scolaire (CLIS) augmentent de 1,5 % à la rentrée 2015 pour atteindre 48 700 élèves.

La part de l'enseignement privé progresse faiblement à la rentrée 2015 : 13,5 % des élèves y sont scolarisés, soit 920 000 élèves (contre 13,4 % en 2014) (**FIGURE 1**). L'augmentation est plus importante en début d'école maternelle (+ 0,26 point pour les élèves de trois et

quatre ans) et en début d'école élémentaire (+ 0,25 point pour les élèves de CP et de CE1).

Le taux de scolarisation à deux ans baisse légèrement à la rentrée 2015

Le taux de scolarisation à deux ans diminue à la rentrée 2015 avec 11,5 % des enfants scolarisés, après 11,7 % en 2014. Avec 93 600 élèves de deux ans en 2015, les effectifs ont diminué plus fortement dans le secteur privé (- 8 %) que dans le secteur public (- 1,4 %).

À la rentrée 2015, le périmètre de l'éducation prioritaire change. Les réseaux d'éducation prioritaire (REP) et les réseaux d'éducation prioritaire plus (REP+) remplacent les réseaux Éclair et RRS. Ce sont 19,3 % des enfants de deux ans qui sont scolarisés dans ces nouveaux réseaux (**FIGURE 2**). Pour pouvoir comparer avec 2014, on se restreint aux écoles faisant partie de l'éducation prioritaire en 2014 et 2015 (qui représentent environ 80 % des écoles du nouveau réseau de 2015). Le taux de scolarisation des enfants de deux ans dans ces écoles progresse de 19,8 % en 2014 à 20,3 % en 2015.

1 – Répartition des effectifs du préélémentaire par âge et de l'élémentaire par niveau

Âge et niveau	Secteur public				Secteur privé				Total			
	2014-2015		2015-2016		Évolution 2014-2015/2015-2016		2014-2015		2015-2016		Évolution 2014-2015/2015-2016	
	En effectif	En %	En effectif	En %	En effectif	En %	En effectif	En %	En effectif	En %	En effectif	En %
2 ans	74 285	73 239	- 1 046	- 1,4	22 114	20 345	- 1 769	- 8,0	96 399	93 584	- 2 815	- 2,9
3 ans	709 159	703 071	- 6 088	- 0,9	95 494	96 730	1 236	1,3	804 653	799 801	- 4 852	- 0,6
4 ans	738 634	723 924	- 14 710	- 2,0	98 473	99 281	808	0,8	837 107	823 205	- 13 902	- 1,7
5 ans et plus	736 403	744 892	8 489	1,2	100 372	102 118	1 746	1,7	836 775	847 010	10 235	1,2
Total préélémentaire	2 258 481	2 245 126	- 13 355	- 0,6	316 453	318 474	2 021	0,6	2 574 934	2 563 600	- 11 334	- 0,4
CP	742 545	733 365	- 9 180	- 1,2	114 315	115 364	1 049	0,9	856 860	848 729	- 8 131	- 0,9
CE1	730 790	734 734	3 944	0,5	114 961	117 968	3 007	2,6	845 751	852 702	6 951	0,8
CE2	720 040	717 921	- 2 119	- 0,3	118 705	118 460	- 245	- 0,2	838 745	836 381	- 2 364	- 0,3
CM1	697 784	713 281	15 497	2,2	119 037	123 105	4 068	3,4	816 821	836 386	19 565	2,4
CM2	686 486	695 402	8 916	1,3	121 013	123 353	2 340	1,9	807 499	818 755	11 256	1,4
Total élémentaire	3 577 645	3 594 703	17 058	0,5	588 031	598 250	10 219	1,7	4 165 676	4 192 953	27 277	0,7
CLIS	44 771	45 441	670	1,5	3 199	3 249	50	1,6	47 970	48 690	720	1,5
Total	5 880 897	5 885 270	4 373	0,1	907 683	919 973	12 290	1,4	6 788 580	6 805 243	16 663	0,2
Part dans le 1 ^{er} degré	86,6 %	86,5 %			13,4 %	13,5 %						

Lecture : en 2015, 93 584 élèves de deux ans sont scolarisés dont 73 239 dans le secteur public.

Champ : France métropolitaine + DOM (y compris Mayotte).

Source : MENESR-DEPP, enquête dans les écoles publiques et privées de l'enseignement préélémentaire et élémentaire - 2014-2015 et 2015-2016.

L'objectif est d'atteindre 50 % d'enfants scolarisés en REP+ et 30 % en REP. Neuf académies dépassent cet objectif de 30 % en REP dont Besançon, Rennes, Limoges et Caen. À l'opposé, cinq académies ont un taux encore inférieur à 10 %, dont Créteil (6,3 %) et Paris (3,3 %).

Les évolutions des effectifs du préélémentaire s'expliquent, pour les trois ans et plus, essentiellement par la différence de taille des générations. En effet, la génération 2012 entrant en préélémentaire à trois ans est moins nombreuse que celle de 2009 entrant au CP. Les enfants de cinq ans sont plus nombreux

qu'en 2014, car il y a eu davantage de naissances en 2009 qu'en 2010.

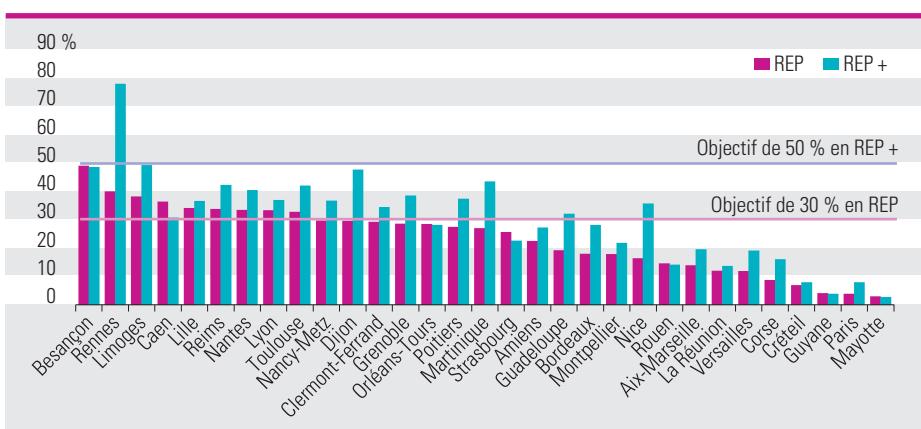
Forte baisse des taux de redoublement, notamment en début de scolarité

À la rentrée 2015, 4 193 000 élèves sont scolarisés dans l'enseignement élémentaire, soit 27 300 élèves de plus qu'en 2014. Le secteur public rassemble 85,7 % des élèves, soit une part plus faible que dans l'enseignement préélémentaire. L'évolution des effectifs entre les rentrées 2014 et 2015 s'explique par un effet démographique positif : la généra-

tion des enfants nés en 2009 entrant en CP est plus nombreuse que la génération 2004 quittant l'école pour le collège.

Les taux de redoublement en élémentaire dans l'enseignement public, qui avaient connu une faible hausse en 2014, sont en forte baisse en 2015 à tous les niveaux. En CP, le redoublement passe de 3,1 % à 2,2 %. La baisse la plus marquée concerne le CE1 dont le taux descend à 1,9 % en 2015 après avoir atteint 3,4 % en 2014. Les taux de redoublement en CE2, CM1 et CM2, déjà faibles, diminuent quasiment de moitié par rapport à la rentrée 2014 (FIGURE 3). Outre-mer, y compris Mayotte, les taux de redoublement en 2015 restent plus élevés qu'en métropole. C'est au niveau du CE1 que le taux de redoublement diminue le plus dans les DOM.

2 – Taux de scolarisation des enfants de deux ans en éducation prioritaire à la rentrée 2015



Lecture : dans l'académie de Rennes, le taux de scolarisation à deux ans en REP est égal à 39,6 % et celui en REP+ à 77,6 %.

Champ : France métropolitaine + DOM (y compris Mayotte).

Source : MENESR-DEPP, enquête dans les écoles publiques et privées de l'enseignement préélémentaire et élémentaire - 2015-2016.

3 – Évolution du taux de redoublement dans le secteur public (en %)

	2014-2015	2015-2016
CP	3,1	2,2
CE1	3,4	1,9
CE2	1,5	0,8
CM1	0,9	0,5
CM2	1,1	0,7

Lecture : en 2015, le taux de redoublement en CP est de 2,2 % contre 3,1 % en 2014.

Champ : France métropolitaine + DOM (y compris Mayotte).

Source : MENESR-DEPP, remontées des données individuelles anonymisées du premier degré aux dates d'observation des 15/10/2014 et 15/10/2015.

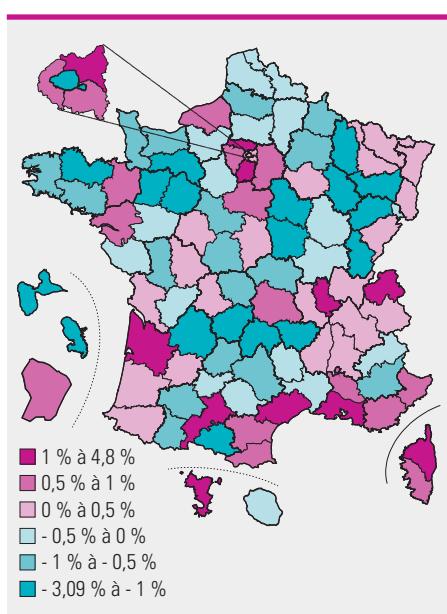
Les taux de retard en 2015 continuent à baisser, en particulier en fin de scolarité où 8,5 % des élèves entrent en CM1 avec au moins un an de retard, soit un point de moins qu'en 2014. Les filles sont moins en retard que les garçons, et l'écart augmente avec le niveau. Ainsi, la différence des taux de retard entre filles et garçons est de 0,5 point en CP et de 2,7 points en CM2 ([voir « en savoir plus »](#)).

Les effectifs augmentent en Île-de-France et dans le Sud-Est

La hausse des effectifs dans le premier degré (+ 16 500 élèves) en France métropolitaine est le solde de la moitié des académies dont les effectifs augmentent (+ 27 400 élèves) et de l'autre moitié dont les effectifs diminuent (- 10 900 élèves). Les académies de Créteil, Versailles, Lyon et Aix-Marseille absorbent près des deux tiers de la hausse des effectifs tandis que les académies de Paris, Lille, Caen et Dijon concentrent la moitié de la baisse ([FIGURE 4](#)).

Les effectifs d'élèves scolarisés dans les DOM stagnent à la rentrée 2015, la diminution des effectifs aux Antilles

4 – Évolution des effectifs d'élèves entre 2014 et 2015 (en %)



Source : MENESR-DEPP, enquête dans les écoles publiques et privées de l'enseignement préélémentaire et élémentaire - 2014-2015 et 2015-2016.

étant compensée par une hausse à Mayotte.

Les effectifs augmentent dans le public et le privé dans douze académies, en particulier dans les académies de Versailles, Lyon et Grenoble. Seule l'académie d'Orléans-Tours, dont les effectifs globaux sont en augmentation, connaît une baisse de ses effectifs dans le secteur public, largement compensée par une hausse dans le secteur privé.

Les effectifs baissent dans les deux secteurs seulement dans l'académie de Paris, et dans une moindre mesure dans celle de Rennes. La baisse observée dans onze académies dont Caen, Dijon et Lille, est la conséquence de la baisse des effectifs dans le public non compensée par une hausse dans l'enseignement privé.

Moins d'écoles mais plus de classes à la rentrée 2015

Le nombre d'écoles continue de diminuer : de 52 600 en 2013, et de 52 220 en 2014, il atteint 51 700 à la rentrée 2015 (46 400 publiques et 5 300 privées). La diminution de 480 écoles par rapport à 2014 concerne uniquement les écoles publiques (- 1,1 %). Le nombre d'écoles privées augmente de 0,9 % : la baisse du nombre d'écoles privées sous contrat (- 34 écoles) est compensée par la hausse des écoles hors contrat (+ 81 écoles) ([FIGURE 5](#)). En revanche, le nombre de classes augmente en 2015 (+ 920 classes) et concerne autant les écoles publiques que privées (+ 0,3 %). Le nombre d'écoles à une seule classe (soit 8 % des écoles) diminue dans le secteur public, passant de 4 280 écoles en 2014 à 4 120 en 2015. Dans le secteur

privé, moins de 200 écoles n'ont qu'une seule classe.

Entre 2014 et 2015, la baisse du nombre d'écoles concerne tout autant les écoles maternelles que les écoles élémentaires (environ 550). En revanche, le nombre d'écoles primaires est en légère hausse (+ 70). La répartition des écoles entre les niveaux d'enseignement est la même en 2014 et en 2015 : 71 % des écoles sont élémentaires ou primaires.

Le nombre moyen d'élèves par classe reste stable dans le secteur public (23,7 élèves par classe en 2015) comme dans le secteur privé (24,5 élèves par classe) ([voir « en savoir plus »](#)).

Près de la moitié des élèves scolarisés dans une classe multiniveaux

47,5 % des élèves du secteur public sont scolarisés dans une classe multiniveaux, en particulier dans l'enseignement pré-élémentaire où deux élèves sur trois sont scolarisés dans ce type de classe ([FIGURE 6](#)). Dans l'enseignement élémentaire, deux élèves sur cinq sont dans une classe à plusieurs niveaux. Les classes comptant à la fois des élèves de pré-élémentaire et d'élémentaire sont peu répandues : 3 % des élèves y sont scolarisés.

Dans les départements d'outre-mer, du fait de la taille des écoles, les classes multiniveaux sont nettement moins répandues : seulement un quart des élèves y est scolarisé.

Les trois quarts des élèves vivant en zone rurale sont dans des classes multiniveaux. Dans l'enseignement préélémentaire, plus de huit élèves sur dix y sont scolarisés. Dans les zones urbaines, près

5 – Nombre de classes et d'écoles selon leur nature aux rentrées 2014 et 2015

	Maternelles		Élémentaires		Primaires		Total		
	Classes	Écoles	Classes	Écoles	Classes	Écoles	Classes	Écoles	
2014-2015	Public	63 266	15 079	109 819	17 238	75 003	14 645	248 088	46 962
	Privé	410	137	1 151	244	35 652	4 882	37 213	5 263
	Total	63 676	15 216	110 970	17 482	110 655	19 527	285 301	52 225
2015-2016	Public	62 669	14 784	109 325	16 964	76 652	14 687	248 646	46 435
	Privé	397	138	1 182	265	35 993	4 907	37 572	5 310
	Total	63 066	14 922	110 507	17 229	112 645	19 594	286 218	51 745

Champ : France métropolitaine + DOM (y compris Mayotte).

Source : MENESR-DEPP, enquête dans les écoles publiques et privées de l'enseignement préélémentaire et élémentaire - 2014-2015 et 2015-2016.

6 – La part des élèves dans une classe multiniveaux ou une classe à niveau unique dans le secteur public à la rentrée 2015 (en %)

Type de classe	France métropolitaine		DOM		France métro. + DOM	
	Unique	Multiniveaux	Unique	Multiniveaux	Unique	Multiniveaux
Rural	Préélémentaire	18,3	81,7	53,5	46,5	18,7
	Élémentaire	28,1	71,9	66,8	33,2	28,4
	Total	24,9	75,1	62,2	37,8	25,2
Urbain	Préélémentaire	43,9	56,1	63,6	36,4	45,0
	Élémentaire	70,6	29,4	81,5	18,5	71,3
	Total	60,3	39,7	75,2	24,8	61,2
Total	Préélémentaire	38,2	61,8	63,1	36,9	39,3
	Élémentaire	59,2	40,8	80,8	19,2	60,2
	Total	51,4	48,6	74,5	25,5	52,5

Champ : France métropolitaine + DOM (y compris Mayotte).

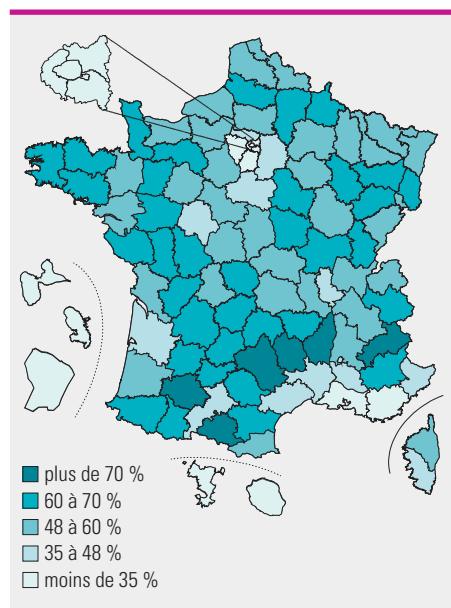
Source : MENESR-DEPP, remontées des données individuelles anonymisées du premier degré à la date d'observation 15/10/2015.

des trois quarts des élèves d'élémentaire sont dans une classe à niveau unique. Dans le cas des classes multiniveaux, la forme de classe la plus répandue est la classe à double niveau : 85 % des élèves y sont scolarisés. En préélémentaire, les élèves sont regroupés en classe de moyenne et grande section ainsi qu'en classe de petite et moyenne section. Dans l'enseignement élémentaire, les plus répandues sont celles regroupant

les élèves de CM1 et CM2 et celles accueillant des élèves de CE1 et CE2. Les classes à triple niveau sont plus présentes dans l'enseignement préélémentaire.

Les classes à niveaux multiples sont moins nombreuses en région parisienne, dans le Sud-Ouest et sur le pourtour méditerranéen, alors qu'elles sont plus répandues dans les académies de Toulouse et de Montpellier (FIGURE 7). ■

7 – Part des classes multiniveaux par département dans le secteur public à la rentrée 2015 (en %)



Champ : France métropolitaine + DOM (y compris Mayotte).

Source : MENESR-DEPP, remontées des données individuelles anonymisées du premier degré à la date d'observation du 15/10/2015.

LA SCOLARISATION À DEUX ANS : UNE RENTRÉE À L'ÉCOLE FAITE TOUT AU LONG DE L'ANNÉE

Dans le cadre de la loi sur la refondation de l'école, une des priorités est donnée à la scolarisation à deux ans, dont un des principes est l'accueil différé au-delà de la rentrée en fonction de la date d'anniversaire de l'enfant. Une entrée importante, en particulier pour les enfants nés en fin d'année, est effectuée au mois de janvier : entre octobre 2014 et janvier 2015, plus de 12 000 enfants de deux ans sont entrés à l'école. Cet accueil différé peut se poursuivre jusqu'en juin. En effet, plus de 8 000 enfants de deux ans supplémentaires ont été accueillis entre janvier et juin 2015. C'est au total plus de 20 000 enfants de deux ans qui sont entrés à l'école en cours d'année scolaire en 2014. La tendance était la même en 2013.

CHAMP, DÉFINITIONS ET MÉTHODOLOGIE

Champ. Chaque année, le ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche établit un constat de rentrée auprès de l'ensemble des écoles publiques et privées sous contrat et hors contrat du premier degré, situées sur l'ensemble du territoire français.

École maternelle ou préélémentaire : école n'accueillant que des élèves de niveau préélémentaire.

École élémentaire : école n'accueillant que des élèves de niveau élémentaire (CP au CM2).

École primaire : école accueillant des élèves de niveaux préélémentaire et élémentaire.

Les **taux de redoublement et de retard** dans le premier degré ont été établis à partir de données anonymes issues de la Base élèves premier degré (BE1D). La quasi-totalité des élèves du secteur public sont recensés dans cette base et 92 % de ceux du secteur privé. Afin d'assurer des comparaisons dans le temps, ces taux ne sont calculés que pour

en savoir plus

Pour accéder à des données complémentaires, voir la rubrique « Télécharger les données : tableaux et graphiques au format Excel ».

www.education.gouv.fr/statistiques
depp.documentation@education.gouv.fr

le secteur public et dans le champ de la France métropolitaine et des DOM y compris Mayotte à partir de 2014.

Le **taux de redoublement 2015** est le pourcentage d'élèves inscrits en 2014 dans un niveau et restant scolarisés dans ce niveau en 2015.

Le **taux de retard** est la proportion d'élèves entrant dans un niveau avec au moins un an de retard par rapport à l'âge théorique à l'entrée dans ce niveau. Cet âge est, par exemple, de sept ans pour un élève entrant en CE1. ■